

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 17 novembre à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, DUFOUR Philippe, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant SAINT-MARTIN Joël, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUE Henri remplacé par sa suppléante PUJOS Sophie, COLAS Thierry remplacé par son suppléant LABATUT Charles, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU DE BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BEYRIES Philippe, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Alain, SACRE Thierry, SONNINO Marie, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

ABSENTS EXCUSÉS: MELIET Nicolas, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BARRERE Etienne, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, BOLZACCHINI Laurent,

ABSENTS:

PROCURATIONS: Laurent BOLZACCHINI a donné procuration à Cécile LAURENT et Nicolas MELIET a donné procuration à Patricia ESPERON,

SECRETAIRE: Jean TRAMONT.

OBJET: MARCHE VOIRIE - PROGRAMMES 2015, 2016, 2017

Monsieur le Président rappelle que le marché voirie pour les programmes 2011, 2012, 2013 et 2014 arrive à terme au 31 décembre 2014.

Le bilan du programme a été présenté le 16 octobre 2014 lors de la commission voirie. Les élus ont été informés de la nécessité de relancer un nouveau marché afin de garantir l'entretien et le bon état de la voirie communautaire.

Monsieur le Président propose la possibilité de relancer un marché unique de travaux, fractionné à bons de commande, en procédure adaptée avec possibilité d'express reconduction sur 2 années.

L'estimation des services de la Communauté de Communes de la Ténarèze pour les 3 années en terme de programme voirie est de 2 600 000 €H.T.

Monsieur le Président propose que le montant maximal du marché s'élève pour 3 ans, à 4 000 000,00 € HT.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le lancement du marché de travaux pour les programmes voirie 2015, 2016 et 2017 ;

FIXE le mode de dévolution du marché de travaux par procédure adaptée ;

APPROUVE le fractionnement du marché de travaux à bon de commande ;

APPROUVE que ce marché sera conclu avec un maximum en valeur de 4 000 000 € HT ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise ou les entreprises retenues à l'issue de la procédure ;

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 18 novembre 2014.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC